



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mardi 5 mars 2024

# Télesiège de la Fournache : un coup d'arrêt à l'extension du domaine skiable

*Les extensions de domaines skiables déguisées en remplacements de remontées mécaniques se font de plus en plus fréquentes. Le projet de remplacement du télesiège de la Fournache à Aussois (Haute Maurienne) en est un exemple criant : l'ancien télesiège aurait été démonté et le nouveau aurait suivi un tracé complètement différent, avec de nouvelles pistes sur un site encore vierge d'équipements en altérant lourdement le magnifique paysage du sentier de grande randonnée GR5. La justice a dit non !*

Dans son arrêt du 5 mars 2024, le Tribunal administratif de Grenoble a suivi les conclusions de la rapporteuse publique, suggérant d'annuler l'autorisation environnementale pour le nouveau tracé du télesiège de la Fournache et la nouvelle piste de descente associée.

Le juge a tenu compte des impacts majeurs du projet sur l'environnement, avec un décapage et terrassement tout au long du tracé de la piste, le dérangement et la destruction de la faune, avec notamment le risque de collision des grands rapaces (gypaètes, aigles royaux, vautours fauves). Il a reconnu que la diminution drastique des chutes de neige et l'augmentation de la fréquence et de la force des vents liés au changement climatique impacteront très significativement l'exploitation des domaines skiables.

Nous saluons cette décision de justice qui plaide, comme le rapport de la Cour des comptes et le rapport du Député Joël Giraud, pour un changement profond du modèle économique montagnard, qui ne soit plus basé sur le pillage des ressources naturelles par la monoactivité « ski alpin ». L'extension continue des domaines skiables, qui alimente une urbanisation sans fin et génère la consommation de gigantesques volumes d'eau pour faire de la neige artificielle, n'est pas soutenable. Eric Feraille, pilote des réseaux Montagne et Juridique de FNE AURA le martèle depuis des années :

***« Les stations de ski seront percutées de plein fouet par le réchauffement climatique. Quand vont-elles enfin cesser leur fuite en avant et sérieusement penser à s'adapter ? »***

### Contacts presse

- ➔ Eric FERAILLE, pilote des Réseaux Montagne et Juridique, 06.22.23.42.33.
- ➔ Séverine LATOUR, chargée des relations avec la presse, 06.19.89.85.49.



Vivre et   
Agir en Maurienne

### **Pour aller plus loin**

- ➔ [Rapport du député Joël GIRAUD remis au gouvernement fin 2023 : « Pour une montagne vivante en 2030 »](#)
- ➔ [Publication de la Cour des comptes : Les stations de montagne face au changement climatique](#)

France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes est LA fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 232 associations présentes sur tout le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Retrouvez-nous sur [fne-aura.org](https://fne-aura.org), [Twitter/X \(@fne\\_aura\)](https://twitter.com/fne_aura), [Facebook](#) et [Instagram](#).